

MELDOMYS – OFFICE PUBLIC DE L’HABITAT - 11 rue du Clon – ANGERS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE MARDI 8 JUILLET 2025 À 9 H 30, S'EST RÉUNI, 11 RUE DU CLON À ANGERS, LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT – MELDOMYS

Présents :

Messieurs	Alain MAINGOT (Président)	Représentant du Conseil départemental
	Gilles LEROY (Vice-Président)	Représentant du Conseil départemental
Mesdames	Natacha POUPET-BOURDOULEIX	Représentante du Conseil départemental
	Elisabeth MARQUET	Désignée par le Conseil départemental
	Mireille POILANE	Désignée par le Conseil départemental
Monsieur	Franck LEMESLE	Représentant des locataires CGL (suppléant)

Excusées

Mesdames	Elisabeth MARQUET	Désignée par le Conseil départemental
	Sandrine LION	Désignée par le Conseil départemental

Assistaient également à la séance :

Monsieur	Benoît RATIER	Directeur général de l'office
Madame	Véronique BERRUÉ	Directrice générale adjointe de l'office

.....

➤ **AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT**

◆ **ACQUISITIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES**

- ✓ **TORFOU (commune déléguée de Sèvremoine) – Lotissement « Les Prés aux Sources » - Tr. 1961**

La commune de Torfou (commune déléguée de Sèvremoine) est propriétaire de plusieurs parcelles de terrains à bâtir situées Rue Nationale à Torfou.

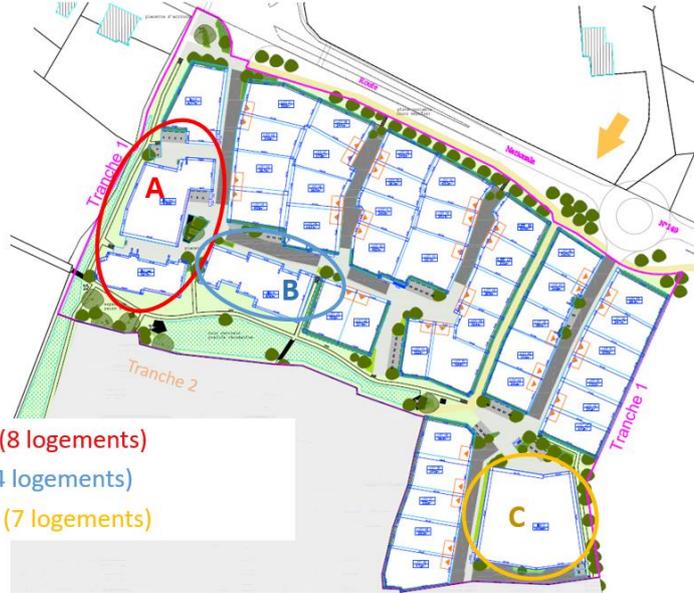
Dans le cadre d'un projet de redynamisation du centre-bourg, la commune a sollicité Meldomys pour la construction de logements locatifs sociaux au sein du lotissement « Les Prés aux Sources ».

Après avoir analysé la demande sur le secteur, la Commission d'Investissement du 21 juillet 2022, mise à jour le 19 décembre 2023 et le Bureau du Conseil d'administration du 13 septembre 2022, ont décidé de donner une suite favorable au projet et d'envisager la construction de dix-neuf maisons individuelles (12 T3 et 7 T4) réparties sur trois îlots de la manière suivante :

- Îlot A : construction de 8 maisons individuelles
- Îlot B : construction de 4 maisons individuelles
- Îlot C : construction de 7 maisons individuelles

Tranche 1 du
lotissement = 19
locatifs en 3 ilots

- Ilot A : 1457 m² (8 logements)
- Ilot B : 850 m² (4 logements)
- Ilot C : 1 656 m² (7 logements)



Ces trois îlots viabilisés seront réalisés sur les parcelles cadastrées section D, 304p, 305p, 306p et 460p. La commune prend en charge le bornage et la division suite à la viabilisation du lotissement.



Le Conseil Municipal de Sèvremoine a validé, dans sa séance du 19 décembre 2024, la cession au profit de Meldomys au prix de 133 000 € HT.

Les services de France domaine saisis le 03 avril 2025 ont rendu un avis le 15 avril 2025 indiquant une valeur vénale de 237 780 € avec une marge d'appréciation de 15%.

Le prix convenu entre les parties a été arrêté à 7 000 € HT/logement, soit un total, de 133 000 € HT afin de respecter l'équilibre financier de l'opération.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur l'acquisition des trois îlots au prix de 133 000 € HT et d'autoriser le Directeur général à signer l'acte de vente dont la rédaction sera réalisée par la Direction des Affaires Juridiques de l'office (acte administratif).

Délibération : Les membres du Bureau du Conseil d'administration donnent leur accord, à l'unanimité, sur l'acquisition des trois îlots au prix de 133 000 € HT et autorisent le Directeur général à signer l'acte de vente dont la rédaction sera réalisée par la Direction des Affaires Juridiques de l'office (acte administratif).

Pour extrait conforme et certifié exécutoire,

Le Directeur général,

Benoît RATIER

